

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 novembre 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant la cession, par la Communauté urbaine à la SNC Bron Université qui s'en est portée acquéreur en vue de compléter un tènement contigu lui appartenant, d'une parcelle de 629 mètres carrés située lieu-dit "Rebufert" à Saint Priest et rue de Rebufer à Bron et cadastrée sous les numéros 1 702 de la section C à Bron pour 257 mètres carrés et 92 de la section AI à Saint Priest pour 372 mètres carrés.

Il s'agit d'un délaissé d'un terrain communautaire acquis en 1981 de la société COFAME, en vue de la constitution de réserves foncières, en forme de talus contigu à la voie de desserte du centre commercial de la Porte des Alpes.

Ladite parcelle ne présente plus d'utilité pour la Communauté urbaine ;

B - Propose de décider la cession à la SNC Bron Université au prix de 31 450 F conforme à l'avis des services fiscaux, de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

C - Précise que cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

Vu le présent dossier ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social, domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Décide la cession à la SNC Bron Université au prix de 31 450 F conforme à l'avis des services fiscaux et autoriser monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

2° - Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 31 450 F en recettes - compte 775 100 - fonction 651,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 20 332,19 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 651 et en recettes - compte 211 800 - fonction 651,

- plus-value réalisée sur la vente du bien : 11 117,81 F en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 653.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,